abandon de sa part, à titre d'aumône, aux religieuses du même monastère.

(La Mure, Histoire du diocèse de Lyon, 322. — Gras, Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez, 58. — Mazures de l'Isle Barbe, 298.)

102

ETIENNE ARNAUD (1222).

Avant de se rendre à la Croisade contre les Albigeois, Etienne Arnaud fit donation à l'abbaye de la *Bénissons-Dieu* de divers fonds de terre qu'il possédait à Renaison. Cette donation fut confirmée par Guy IV, comte de Forez, en 1222.

La famille chevaleresque à laquelle appartenait Etienne Arnaud, posséda en Forez les fiefs de Montarcher et de Chabannes (Estivareilles), et diverses terres à Saint-Haon et à Renaison. Vers la même époque, cette famille était aussi possessionnée à Courzieux, en Lyonnais. Ainsi, en 1229, Hugues Arnaud, chevalier, prit en fief de Bernard de Chambon, commandeur de Chazelles, un curtil et une tuilerie, situés audit lieu de Courzieux.

(La Mure, I, 213. — Steyert, Armorial du Lyonnais. — Archives du Rhône, Registres de Malte, t. V, fol. 182.)

A. VACHEZ.

(A continuer.)